AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-78010195

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 107 du 19 JUILLET 1978.-

M A Ï S

PYRALE.-

Dans les zones où des dégâts ont été observés ces dernières années, il y a lieu d'intervenir lorsque 50 % environ des panicules mâles seront visibles dans le cornet.

Ce stade est atteint dans certaines parcelles de semis précoce et des pontes ont été observées.

Pour les produits à utiliser consulter la liste parue dans la Revue PHYTOMA de FEVRIER 1978.

V I G N E

TORDESUES DE LA GRAPPE.-

Le second vol de Cochylis et d'Eudemis est en cours.

Dans les clos habituellement exposés à des attaques importantes des Tordeuses de la Grappe, il y a lieu de prévoir un traitement avant le 26 Juillet.

MILDIOU.-

La situation reste saine dans l'ensemble. Toutefois, les dernières pluies ont pu provoquer localement de nouvelles contaminations.

Afin de protéger les jeunes grappes et d'assurer un bon "aoûtement", un traitement est conseillé avant la date précédemment indiquée contre les Vers de la Grappe.

Intervenir en même temps contre l'Oïdium.

Tenir les vignes soigneusement rognées.

POURRITURE GRISE.-

Pour les moyens de lutte contre cette maladie, se reporter au bulletin n° 106 du 5 Juillet.

L'Adjoint au Chef de la
Circonscription Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P 495